

Commune d'AVRILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2026

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme GOURAUD Cécile, M. THUBIN Frédéric, M. SUAUD Francis, Mme COTTIER Marina, Mme GRONDIN Fabienne, Mme GODARD Béatrice, Mme DUPE Valérie, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. BOUGRAS Julien, M. NICOLAIZEAU Romain, Mme RABILLER Pauline, M. MOTAIS Mathis, M. CELLIER Maxime,

EXCUSES : Néant

NON EXCUSES : Néant

Monsieur Maxime CELLIER est désigné secrétaire.

Dél : 2026/026 - Objet : Désignation d'un Correspondant Défense

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'un correspondant défense doit être désigné parmi les membres des conseils municipaux de chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, désigne M. Romain NICOLAIZEAU en tant que correspondant défense de la commune d'Avrillé.

Le Secrétaire,
Maxime CELLIER,



Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

